TABLE DES MATIERES.

MARDI, 23 MARS.

Bassin de radoub de Québec—	
lère lecture du bill—l'hon. M. Mackenzie	913
Ecoles du Nouveau-Brunswick.—Question de privilége—M. Devlin	914
RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ DES COMPTES PUBLICS.—Question de pri- vilégeM. Devlin	-914
Mesurage de bois de construction—	
Motion pour 3e lecture—l'hon. M. Geoffrion	919 920
Sur la 3e lecture, motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction d'effacer le mot "salaires" dans la 6e clause— (M. Currier)	921
Amendement rejeté et bill lu 3e fois et passé	922
Salaires des juges des cours de comté (Nouvelle-Ecosse.)	
3e lecture du bill—l'hon, M. Fournier	922
se lecture du oni—i non. M. Pournier	Juu
Marins malades et dans la détresse—	
3e lecture du bill—l'hon. M. Smith	922
Terres fédérales dans Manitoba—	
2e lecture du bill—l'hon. M. Laird	922
Capitaines et seconds de navires (eaux de l'intérieur)—	
2e lecture du bill—l'hon. M. Mackenzie.	922
•	
Amendement de l'acte des lettres patentes—	
(Bill du Sénat) 2e et 3e lectures—l'hon. M. Mackenzie	922
Procès Expéditifs (Manitoba)—	
(Bill du Sénat)—2e lecture—l'hon. M. Mackenzie	922
Télégraphes électriques sous-marins-	
Amendement par le Sénat-Motion pour 2e lecture-l'hon. Mackenzie	922
Motion en amendement, ajouter les mots suivants à l'amendement fait à la 14e section:—	
"Donnant avis en même temps que la dite autre compagnie a stipulé avec le gouvernement que les prix pour la transmission des dépêches ne seront pas plus élevés que ceux exigés à la date du dit avis par les compagnies alors existantes."—(M. Bowell)	923
Amendement déclaré hors d'ordre	923
Motion en amendement aux amendements faits à la clause 14:	
"Que le mot "trois" avant le mot "mois" dans la 14e section soit retranché, et d'y substituer le mot "douze."—(L'hon. M. Tupper.)	924
Amendement rejeté sur division, et motion principale agréée	925